

la Muette, qui formerait la partie gauche du chemin de fer de Passy, a pris le nom de boulevard Beauséjour jusqu'à la rue de l'Assomption, et celui de boulevard Montmorency jusqu'à la porte d'Auteuil.

Bourse de Paris du 8 Octobre 1857.

Table with 2 columns: Instrument (e.g., Au comptant, Fin courant) and Price/Rate (e.g., 67 45, Baisse « 25 c.

AU COMPTANT.

Table with 2 columns: Instrument (e.g., 3 0/0, 3 0/0 Emprunt) and Price/Rate (e.g., 67 43, 1073).

Ventes mobilières.

FONDS DE MARCHAND DE BOUTONS

Vente par adjudication, après dissolution de société, en l'étude et par le ministère de M. PÉAN DE SAINT-GILLES, notaire à Paris, rue de Choiseul, 2, le mercredi 14 octobre 1857, heure de midi.

C^{IE} DU CHEMIN DE FER DU CENTRE

Les porteurs des actions dont les numéros suivent sont priés de vouloir compléter sans retard...

Table with 4 columns: Instrument (e.g., 4 0/0, 4 1/2 0/0), Price, Plus haut, Plus bas, Cours.

CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET.

Table with 4 columns: Station (e.g., Paris à Orléans, Nord), Price, Plus haut, Plus bas, Cours.

leurs versements entre les mains de MM. Ch. Noël et Ce, faubourg Poissonnière, 9, à Paris, et J. Delloye, Goberghien et C^{ie}, rue des Longs-Chariots, à Bruxelles, banquiers de la compagnie.

Table with 4 columns: Number (e.g., 1031 à 1230), Price, Plus haut, Plus bas, Cours.

C^{IE} DU CHERCHE-FUITES

MM. les porteurs de parts d'intérêts dans ladite compagnie sont convoqués en assemblée générale pour le vendredi 30 octobre courant, midi précis.

Victor-Emmanuel... 492 50
Gr. central de France. 608 75
West... 685
Victor-Emmanuel... 492 50
Gr. central de France. 608 75

— L'administration du Pré Catalan a traité pour quelques représentations des Danseuses espagnoles. Tous les jours à quatre heures et demie, le spectacle du théâtre des Fleurs offrira un double attrait: les exercices des enfants Price et divertissement de la Gallegada qui a été le grand succès de la saison.

SPECTACLES DU 9 OCTOBRE.

OPÉRA. — Le Corsaire.
FRANÇAIS. — Louise de Lignerolles, le Jeu de Mari.
OPÉRA-COMIQUE. — Le Roi Don Pèdre, les Noces de Jeannette.

CHALES DES INDES ET DE FRANCE

LIQUIDATION FORCÉE PAR SUITE DE CHANGEMENTS CONSIDÉRABLES.
La maison des Indiens, n° 93, rue de Richelieu, près le boulevard des Italiens, vend toutes ses marchandises dans le plus bref délai.

CARBURINE CHAVANON

Essence pour détacher les étoffes de soie, de laine et de velours, et pour nettoyer les gants, sans laisser aucune odeur.

ALBUM DE S^T-HUBERT

10 Chansons comiques sur des sujets de chasse et sur les airs de fanfares les plus connus, avec 10 gravures sur bois.

LA PÊCHE À LA LIGNE ET AU FILET

DANS LES EAUX DOULCES DE LA FRANCE
Par N. GUILLEMEAU.
Un volume in-12. — Prix: 2 fr.

RECETTES DU CENTRE (BELGIQUE)

Section de Banque et d'Économique.
Du 1^{er} au 31 août (1^{er} mois d'expl.) 7,711 45
Du 1^{er} au 30 septembre 11,071 49

La publication légale des Actes de Société est obligatoire dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX, le DROIT et le JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

Ventes mobilières.

VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.
Le 9 octobre.
En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6.
Consistant en:
(3506) Table, chaises, tableaux, fontaine, établis, labourets, etc.

SOCIÉTÉS.

Etude de M^{re} HÉVRE, agréé au Tribunal de commerce, rue Neuve-Saint-Augustin, 11.
D'un acte sous signatures privées, en date du premier octobre mil huit cent cinquante-sept, enregistré, fait double à Paris, entre: M. Jean-Baptiste LULLIER père, propriétaire, demeurant à Paris, place Royale, n° 29, et M. Edouard-Jean-Baptiste GRUT-ROSSET, marchand de nouveautés, demeurant à Anisy-le-Château (Aisne).

Ventes mobilières.

M. Lhuillier apporte à la société une somme de mille francs, savoir: mille francs en espèces, mille francs en valeurs commerciales, créances et valeurs à recouvrer.
L'apport de M. Grut-Rosset consiste en une somme de vingt-cinq mille francs, payables en espèces et en valeurs dont l'échéance ne dépassera pas une année.

SOCIÉTÉS.

Etude de M^{re} HÉVRE, agréé au Tribunal de commerce, rue Neuve-Saint-Augustin, 11.
D'un acte sous signatures privées, en date du premier octobre mil huit cent cinquante-sept, enregistré, fait double à Paris, entre: M. Jean-Baptiste LULLIER père, propriétaire, demeurant à Paris, place Royale, n° 29, et M. Edouard-Jean-Baptiste GRUT-ROSSET, marchand de nouveautés, demeurant à Anisy-le-Château (Aisne).

Ventes mobilières.

M. Lhuillier apporte à la société une somme de mille francs, savoir: mille francs en espèces, mille francs en valeurs commerciales, créances et valeurs à recouvrer.
L'apport de M. Grut-Rosset consiste en une somme de vingt-cinq mille francs, payables en espèces et en valeurs dont l'échéance ne dépassera pas une année.

SOCIÉTÉS.

Etude de M^{re} HÉVRE, agréé au Tribunal de commerce, rue Neuve-Saint-Augustin, 11.
D'un acte sous signatures privées, en date du premier octobre mil huit cent cinquante-sept, enregistré, fait double à Paris, entre: M. Jean-Baptiste LULLIER père, propriétaire, demeurant à Paris, place Royale, n° 29, et M. Edouard-Jean-Baptiste GRUT-ROSSET, marchand de nouveautés, demeurant à Anisy-le-Château (Aisne).

Ventes mobilières.

M. Lhuillier apporte à la société une somme de mille francs, savoir: mille francs en espèces, mille francs en valeurs commerciales, créances et valeurs à recouvrer.
L'apport de M. Grut-Rosset consiste en une somme de vingt-cinq mille francs, payables en espèces et en valeurs dont l'échéance ne dépassera pas une année.

SOCIÉTÉS.

Etude de M^{re} HÉVRE, agréé au Tribunal de commerce, rue Neuve-Saint-Augustin, 11.
D'un acte sous signatures privées, en date du premier octobre mil huit cent cinquante-sept, enregistré, fait double à Paris, entre: M. Jean-Baptiste LULLIER père, propriétaire, demeurant à Paris, place Royale, n° 29, et M. Edouard-Jean-Baptiste GRUT-ROSSET, marchand de nouveautés, demeurant à Anisy-le-Château (Aisne).

Ventes mobilières.

M. Lhuillier apporte à la société une somme de mille francs, savoir: mille francs en espèces, mille francs en valeurs commerciales, créances et valeurs à recouvrer.
L'apport de M. Grut-Rosset consiste en une somme de vingt-cinq mille francs, payables en espèces et en valeurs dont l'échéance ne dépassera pas une année.

SOCIÉTÉS.

Etude de M^{re} HÉVRE, agréé au Tribunal de commerce, rue Neuve-Saint-Augustin, 11.
D'un acte sous signatures privées, en date du premier octobre mil huit cent cinquante-sept, enregistré, fait double à Paris, entre: M. Jean-Baptiste LULLIER père, propriétaire, demeurant à Paris, place Royale, n° 29, et M. Edouard-Jean-Baptiste GRUT-ROSSET, marchand de nouveautés, demeurant à Anisy-le-Château (Aisne).